

## **Pacte productif 2025 : la filière agricole et alimentaire française doit retrouver la voie de la compétitivité**

Dans la continuité des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA), la FNSEA, l'ANIA et Coop de France saisissent ensemble l'opportunité que représente la consultation sur le Pacte productif 2025, lancée par le Gouvernement en juillet dernier.

Pour répondre aux objectifs très ambitieux que porte le Pacte productif pour le secteur agricole et agroalimentaire, il est nécessaire d'assurer la mise en œuvre d'une politique économique qui favorise résolument la reconquête de la compétitivité de la filière alimentaire française.

**Dans le cadre des EGA, nous avons pour ambition de mettre un terme à la destruction de valeur dans la chaîne alimentaire. Avec le Pacte productif, il s'agit d'aller plus loin en trouvant les voies et les moyens permettant aux entreprises de la filière alimentaire, de la fourche à la fourchette, de répondre à la fois aux attentes des citoyens et des consommateurs, et à l'impératif de compétitivité, dans un environnement extrêmement concurrentiel aux niveaux européen et mondial.**

De nombreux rapports récents ont tiré la sonnette d'alarme sur la perte de compétitivité de notre secteur : rapports du Sénat, de la Cour des Comptes, de la DG Trésor, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, de l'INRA... Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale la France est déficitaire dans ses échanges agricoles et agroalimentaires avec l'Union européenne.

**Ce constat n'est pas une fatalité. Le secteur est prêt à relever collectivement le défi du Pacte productif. C'est pourquoi, nous formulons une série de propositions concrètes qui révèlent l'ampleur de la tâche. Nous n'y parviendrons qu'en raisonnant dans le cadre de démarches collectives impliquant l'Etat et ses services décentralisés.**

L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire françaises représentent un secteur de premier plan de l'économie et de l'aménagement des territoires. Il lui faut retrouver le chemin de la croissance.

*« Il est primordial de redonner des raisons de croire en l'avenir du secteur agricole et agroalimentaire via une politique de compétitivité ambitieuse. Pour que les jeunes s'installent il faut leur donner envie, cela passe par de la visibilité et de la cohérence dans les décisions politiques. Commençons par ne pas importer une alimentation qui ne correspond en rien aux exigences françaises et travaillons à la reconnaissance de l'excellence de notre secteur. Cela renforcera la capacité des acteurs à se projeter à moyen terme », déclare Christiane Lambert, présidente de la FNSEA*

*« Une des clés de la réussite sera notre capacité à développer des logiques de filières, globales et cohérentes. C'est l'enjeu majeur de ces démarches collectives, dans lesquelles les entreprises des territoires, dont les coopératives, sont par nature très engagées ! L'ambition du pacte suppose une véritable inflexion dans les politiques publiques, avec un ensemble de mesures à mettre en place autour de trois axes clés : améliorer la compétitivité coût, adapter nos outils de production et favoriser l'emploi », déclare Dominique Chargé, président de Coop de France.*

*« Au quotidien, nos entrepreneurs jouent le jeu du pacte productif. Ils sont un poumon de l'activité et de l'emploi sur tous les territoires. Or ils sont confrontés à une inflation réglementaire inédite qui étouffe l'esprit d'initiative. Dernier exemple en date, le « bonus-malus » sur les contrats courts qui complexifie encore davantage la marche des entreprises. C'est pourquoi, l'ensemble de la filière a décidé de prendre la parole de façon unie : levons les barrières réglementaires qui pénalisent la compétitivité de l'agriculture, des coopératives et des entreprises de l'alimentation. Et refaisons de la filière un moteur de l'export pour la France », déclare Richard Girardot, Président de l'ANIA.*

Cliquer [ici](#) pour retrouver notre contribution.

### **CONTACTS PRESSE :**

FNSEA - Marion Fournier - marion.fournier@reseaufnsea.fr – 07 60 29 56 17

ANIA - Sophie Ionascu : sionascu@ania.net – 06 81 17 94 60

Coop de France – Mélodie Deneuve : melodie.deneuve@coopdefrance.coop – 06 89 75 30 04